

Mylène Doiron
300077732

**ACCUEILLIR DES IMMIGRANT·E·S D'EXPRESSION FRANÇAISE DANS LES
COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE
(CLOSM) HORS QUÉBEC : MODALITÉS ET RECOMMANDATIONS**

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

DANS LE CADRE DE LA MAÎTRISE ÈS ARTS MONDIALISATION ET
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Directrice de mémoire : Professeure Nadia Abu-Zahra

École de Développement International et Mondialisation
Faculté des Sciences Sociales
Université d'Ottawa

Le 14 août 2020

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
REMERCIEMENTS.....	4
ACRONYMES	5
PARTIE A : INTRODUCTION À LA RECHERCHE	6
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION.....	6
1.1. <i>Question de recherche</i>	6
1.2. <i>Positionnement et méthodes</i>	7
PARTIE B : EXPLORATION	9
CHAPITRE 2 : L'HISTOIRE ET LES ENJEUX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE ET MINORITAIRE D'HIER À AUJOURD'HUI.....	9
2.1. <i>La colonisation du territoire et la francophonie pancanadienne</i>	9
2.2. <i>La vitalité des CLOSM hors Québec d'aujourd'hui</i>	11
2.3. <i>L'hostilité chez les francophones envers la diversité culturelle et l'immigration</i>	13
CHAPITRE 3 : COURTISER DES NOUVEAUX ARRIVANTS	15
3.1. <i>Exemple aux États-Unis : le bilinguisme comme facteur d'inclusion en matière de diversité</i>	15
3.2. <i>L'attraction des immigrants pour remplir les lacunes en situation minoritaire</i>	16
3.3. <i>Courtiser les immigrants potentiels en provenance du continent africain : l'une des clés de la réussite du dossier de l'immigration francophone</i>	18
3.4. <i>La race et la langue : L'effet de la double discrimination chez certains immigrants</i> ...	19
PARTIE C : CONCLUSIONS	24
CHAPITRE 4 : RECOMMANDATIONS.....	24
4.1. <i>L'accessibilité et la visibilité des services et droits en français</i>	24
4.2. <i>Un meilleur accueil par les organismes francophones</i>	27
4.3. <i>La reconnaissance de diplômes et expériences à l'étranger</i>	28
4.4. <i>Le recrutement des étudiants internationaux d'expression française</i>	30
4.5. <i>Le recrutement des bilingues ou des allophones</i>	32
4.6. <i>La maîtrise des langues officielles</i>	33
4.7. <i>Le parrainage informel</i>	35
4.8. <i>La régionalisation de l'immigration</i>	38
4.9. <i>La sensibilisation à l'interculturalité</i>	41
CHAPITRE 5 : RÉFLEXIONS	43
RÉFÉRENCES	45

RÉSUMÉ

Le Canada s'est fixé comme objectif d'accroître le nombre d'immigrants d'expression française s'établissant dans les provinces hors Québec, ainsi que de réussir à les accueillir dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Cette recherche tentera de porter une attention particulière aux capacités des CLOSM à recevoir les nouveaux arrivants d'expression française. Les grands thèmes présentés seront : (1) un bilan de la colonisation en cours de l'Île de la Tortue et de la francophonie pancanadienne, (2) l'ouverture des communautés et la courtoisie des nouveaux arrivants, et (3) des recommandations sur des mesures fonctionnelles pour répondre efficacement aux besoins des nouveaux arrivants francophones, ainsi que des réflexions en vue d'acquiescer un sentiment de partage et de justice sociale au sein des communautés francophones.

REMERCIEMENTS

J'adresse mes sincères remerciements à mes proches et mes collègues de classe qui par leurs paroles et leurs critiques ont guidé mes réflexions. Leur soutien inconditionnel et leurs encouragements ont été d'une très grande aide.

Je tiens également à exprimer ma sincère gratitude à ma directrice de mémoire, Professeure Nadia Abu-Zahra. Je la remercie pour son soutien, sa grande disponibilité et ses nombreux conseils durant la rédaction de mon mémoire de recherche.

ACRONYMES

CLOSM – Communauté de langue officielle en situation minoritaire

PLOP – Première langue officielle parlée

IRCC – Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

FCFA – Fédération des Communautés francophones et acadiennes

PARTIE A : INTRODUCTION À LA RECHERCHE

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

1.1. Question de recherche

Dans le monde d'aujourd'hui, de nombreux contextes culturels et linguistiques existent dans les sociétés contemporaines. Que ce soit les Hongrois en Roumanie, les Polonais en Biélorussie ou les Flamands en Belgique, les minorités linguistiques existent dans plusieurs pays, et non uniquement au Canada (Marác, 2016). Pour les minorités ethniques ou linguistiques, l'existence d'institutions dans leur langue maternelle est considérée comme une question de survie et d'équité intellectuelle, presque autant importante que leur reconnaissance et leur représentation politiques.

Au Canada, les communautés francophones en situation minoritaire à travers le pays, dans la plupart des cas, sont aux prises avec l'inexistence ou l'insuffisance de services offerts en français. Cette recherche souhaite mettre en relief le soutien existant dans les communautés francophones pour les immigrants d'expression française en situation minoritaire. Cette recherche tentera de combler une lacune dans les connaissances scientifiques existantes au sujet de la francophonie hors Québec et l'inclusion des immigrants au Canada. Alors que la littérature est davantage approfondie sur les immigrants francophones qui s'établissent au Québec, peu de chercheurs portent leur intérêt sur les différents aspects de l'immigration francophone d'un bout à l'autre du Canada (Jezak, 2018).

Dans un autre ordre d'idées, encore aujourd'hui, le racisme se fait ressentir dans les politiques d'immigration. Tandis que plusieurs biais racistes furent formellement enlevés des politiques d'immigration, le système canadien fait encore en sorte qu'il n'y a pas encore de chances égales pour tous les immigrants. Makarenko (2010) et Abu-Laban (1998) soulignent dans leurs travaux que le système de points actuel continue la discrimination envers les immigrants de façon plus

discrète. Les immigrants, en particulier les femmes, sont désavantagées en raison du manque de reconnaissance de leurs compétences, leur éducation ou de leur travail domestique (Abu-Laban, 1998).

Cette recherche souhaite porter une attention particulière aux communautés francophones hors Québec et à leur capacité d'accueillir et de recevoir les immigrants d'expression française de façon socialement juste. Nous tenterons de répondre à la question suivante : Quelles sont les capacités des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) hors Québec à accueillir de nouveaux arrivants d'expression française ?

1.2. Positionnement et méthodes

En ce qui concerne mes origines, mes ancêtres sont venus s'établir en Acadie dans les années 1800. J'ai donc été élevée dans une famille francophone à l'intérieur d'une CLOSM. Pour ce qui est de la diversité culturelle au sein de ma région natale, celle-ci était presque inexistante. La grande majorité de la population de ma ville d'origine est francophone et blanche.

Lors de mes études au Baccalauréat en Travail Social à l'Université de Moncton, je m'intéressais à l'approfondissement de mes connaissances sur les interactions interculturelles, à l'approche du Canada vis-à-vis la diversité culturelle et aux communautés francophones des anciennes colonies françaises. Mon expérience de stage à l'international m'a amené à poursuivre un diplôme d'études supérieures à l'Université d'Ottawa en mondialisation et développement international.

Au cours de mes études supérieures, j'ai occupé un emploi en tant qu'Analyste de politiques subalterne à l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) avec une équipe sur les stratégies de l'immigration au sein des CLOSM. À ma surprise, j'ai constaté à quel point la question de l'immigration en situation minoritaire est relativement moins étudiée que la question

de l'immigration au Canada en général ou de l'immigration francophone dans la province du Québec.

Tout au long de la rédaction de ce travail de recherche, il a été difficile de connaître en profondeur le colonialisme, le racisme et les formes d'oppression et d'anti-oppression en rapport avec la problématique étudiée. La grande partie de la littérature et de l'éducation offerte dans les institutions scolaires sont mises en place par les colonisateurs. Une perspective de décolonisation est indispensable pour mieux connaître le Canada et ses politiques, notamment en matière d'immigration et de langues.

Ce mémoire de fin d'études est basé sur une recherche documentaire, utilisant uniquement des données déjà recueillies par d'autres chercheurs auparavant. Si elle réussit donc à recueillir et à analyser les connaissances théoriques sur le sujet de l'immigration en CLOSM, à faire ressortir des recommandations dans la capacité d'accueil de ces communautés, il n'en demeure pas moins qu'il est difficile – compte tenu notamment de ma position, de mon éducation et de ma formation et de celles de mon superviseur (j'écris ceci avec sa permission et à sa suggestion) - de porter un regard critique sur cette même littérature et de la réinterpréter dans une optique d'anti-oppression et de décolonisation.

PARTIE B : EXPLORATION

CHAPITRE 2 : L'HISTOIRE ET LES ENJEUX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE ET MINORITAIRE D'HIER À AUJOURD'HUI

2.1. La colonisation du territoire et la francophonie pancanadienne

En premier lieu, malgré l'utilisation du terme Canada tout au long de ce travail de recherche, je reconnais l'Ile de la Tortue (l'Amérique du Nord) comme étant une terre volée. Sur ce territoire, on retrouve 634 Premières Nations qui utilisent plus de 50 langues (Gadacz, 2006). J'attribue avant tout la souveraineté permanente des peuples autochtones sur ce territoire. Depuis bien trop longtemps, l'histoire de la colonisation a ironiquement été écrite par ceux qui ont détruit et anéanti 70 à 100 millions d'âmes autochtones qui prospéraient dans l'Ile de la Tortue (Paul, 2000). Hélas, beaucoup de gens – dont moi-même et la directrice de cette recherche – ont été élevées pour connaître l'histoire du Canada par l'entremise des peuples colonisateurs, soit une éducation blanchie qui tente d'effacer l'histoire des peuples autochtones.

Tandis qu'Histoire Canada (2020) souligne « les Britanniques, les Français, les Amérindiens et les Inuits » comme étant les peuples fondateurs du pays, ce n'est pas nécessairement le cas. Malgré que ces nations mentionnées ci-haut ont joué un rôle déterminant dans l'histoire du pays, il va sans dire que les Britanniques et les Français n'ont pas « découvert » l'Amérique. C'est-à-dire, il est impossible de découvrir et fonder une nation où des peuples y habitaient déjà depuis des lunes. En considérant équitablement ces quatre peuples « fondateurs », la colonisation de l'Ile de la Tortue est écartée, et la souveraineté des différents peuples autochtones est infériorisée. Par ailleurs, en utilisant le terme « Amérindiens », nous utilisons le terme utilisé par les colonisateurs et non les différents termes choisis par les peuples et nations autochtones eux-mêmes.

La colonisation du Canada français commence par l'installation de colons en Acadie et dans la ville Québec au début des années 1600. Au fil du temps, ces colons se sont également déplacés un peu plus vers l'Ouest et au Sud, en grande partie en raison de facteurs économiques (Iacovino & Léger, 2013). En se déplaçant, ces derniers n'emportent pas seulement leur bagage culturel, mais également des institutions qui joueraient un rôle marqué dans le colonialisme telles que l'Église catholique romaine (Frenette, 1998).

Vers le milieu des années 1800, les Canadiens français visent une pleine reconnaissance de la part du gouvernement fédéral du Canada. À cette époque, les communautés francophones minoritaires appartiennent à ce que l'on appelait le Canada français. De plus, les communautés francophones minoritaires font partie de la *nation canadienne-française*, soit une nation unissant tous les francophones. Plutôt que de considérer le français comme une langue, une identité ou une origine ethnique, de 1840 à 1960 les Français d'un océan à l'autre se sont considérés comme faisant partie d'une nation (Iacovino & Léger, 2013, p.103), en grande partie en réponse aux politiques formulées par le comte britannique de Durham qui recommandait l'anglicisation forcée des francophones, pour accompagner les changements politiques qui solidifiaient la domination anglophone (Martin, 1998, p. 33 ; Dagenais, 2015, p.182 ; Maheux 1943).

« En clamant ouvertement l'objectif d'assimilation (voir Rapport Durham), ce nouveau régime politique rive pendant plus d'un siècle le sentiment national à l'impératif de la survivance française en terre d'Amérique. Désormais le Canada français va s'identifier par ses traits culturels. La nation n'est plus un territoire habité qu'on entend diriger comme le proposaient les patriotes de 1837, mais une communauté de langue, de religion, de lois, de coutumes et de traditions qui sont menacées et qu'il faut défendre. Ainsi s'amorce la conception de la nation comme une communauté socioculturelle à sauvegarder au Canada » (Jones 2006).

Même si l'Église catholique a infligé un génocide culturel aux Premières nations, elle a été - et continue d'être - célébrée pour avoir soutenu la survie de la langue française par la création de paroisses, de collèges, des hebdomadaires ainsi que des services sociaux et des services de santé

(Simard 1975 ; Allaire, 2007 ; Roy 2001 ; Dufresne, 1999, p.150). De plus, deux organisations nationales, soit *l'ordre de Jacques-Cartier* et le *conseil de la vie française en Amérique*, ont été appelées à encadrer et coordonner les activités de la nation canadienne-française (Gagnon & Keating, 2012, p.160; Iacovino & Léger, 2013) – d'unir le Québec et les CLOSM – en réponse aux défis perçus de la réduction du pouvoir des églises et des « valeurs traditionnelles » (Frenette, 1998), de la diminution de la migration canadienne-française et de l'augmentation des mariages entre francophones et anglophones (Dufresne, 1999).

Après la Première Guerre mondiale, les Canadiens français ne sont plus nécessairement regroupés par ce nom, mais par branches provinciales, c'est-à-dire Franco-ontariens, Franco-Manitobains, etc. (Dufresne, 1999, p. 150). Au fil du temps, et jusqu'à son apogée dans les années 1960, le Québec a de plus en plus suivi une voie différente de celle des CLOSM (Martel 1998). Le Québec se considérait de plus en plus comme une nation unilingue francophone et aspirait l'atteinte d'une souveraineté nationale, tandis que les francophones hors Québec favorisaient le bilinguisme et appuient l'élaboration de normes et objectifs pancanadiens (Dufresne, 1999 ; Iacovino & Léger, 2013, p.103).

2.2. La vitalité des CLOSM hors Québec d'aujourd'hui

Ces derniers temps, le Gouvernement du Canada souligna l'importance d'accueillir plus d'immigrants francophones, qui se situe bien en dessous de l'immigration anglophone et dans un contexte de diminution des francophones au Canada (Hawkes, 2007 ; Adams, 2003). Pour ce faire, l'initiative des communautés francophones accueillantes attire l'attention sur quatorze communautés à travers le Canada. Un budget de 12,6 millions de dollars est mis en place par mesure de rendre leurs communautés plus accueillantes et conviviales grâce aux services et activités qu'elles pourront offrir à la population immigrante d'expression française (Gouvernement

du Canada, 2020). La plus grande proportion d'immigrants francophones à l'extérieur de la province du Québec – 70% – se trouve dans la province de l'Ontario (Statistiques Canada, 2015). Tandis que le gouvernement du Canada s'est mis comme objectif de recevoir 4% d'immigrants économiques à l'extérieur du Québec, seulement 2,646 immigrants économiques d'expression française ont décidé de s'établir dans une communauté francophone en situation minoritaire (ONFR, 2019). Ce nombre d'immigrants économiques ne représente que 1.68% de la cible fédérale (ONFR, 2019).

Dans le cas de l'Ontario, au dernier recensement de 2016, on comptait 92 385 immigrants francophones dans la province (Commissariat aux services en français, 2020). Quelque 15% de la population francophone de l'Ontario sont issus de l'immigration. Le Commissariat aux services en français (2020) s'est concentré sur la projection de la langue française dans un avenir approché et est d'avis que d'ici 2028, 25% des francophones en Ontario seront issus de l'immigration. Malgré qu'il peut être lacunaire de faire des prédictions sur l'avenir de la francophonie dans une province, le Commissariat aux services en français (2020) imagine l'avenir démographique à l'aide d'hypothèses et de scénarios ciblés.

La province de l'Ontario s'est mise comme cible que celle-ci souhaiterait que 5% des nouveaux arrivants soient d'expression française (ONFR, 2019). De cette façon, la francophonie pourra demeurer stable. Cependant, tandis que la population francophone augmente en Ontario, son poids démographique diminue considérablement. De ce fait, il sera encore plus difficile de parvenir à des services offerts en français en raison du faible poids démographique qui se transformera vraisemblablement en un faible poids politique. Cette préoccupation n'est pas uniquement présente en Ontario, mais bien partout à travers le Canada francophone minoritaire. L'immigration

francophone joue un rôle décisif dans la progression et la vitalité d'un avenir francophone en situation minoritaire (Adam, 2003, p.27).

2.3. L'hostilité chez les francophones envers la diversité culturelle et l'immigration

Tandis que la littérature est approfondie sur la rivalité entre les colons français et les colons britanniques, il existe moins de littérature portant sur la rivalité entre les colons français et les peuples autochtones. Le peu de littérature qui existe (par exemple Cotton, 2008) soutient que les deux groupes sont opprimés et que les deux groupes veulent survivre et maintenir leur garantie de souveraineté politique.

« La rencontre de deux peuples qui se définissent comme opprimés sur le plan culturel ouvre théoriquement la voie à deux dynamiques potentielles : celle d'une résonance empathique de part et d'autre au sujet de l'expérience commune de domination, ou celle d'une identification à l'agresseur et d'une répétition d'un rapport de force » (Cotton, 2008, p.368).

Les préjugés et la discrimination existent depuis les débuts de la colonisation (Palmer & Driedger, 2011). Alors que l'ouverture à la diversité culturelle peut-être la clé pour la survie de la francophonie en situation minoritaire, il est possible que les préjugés et la discrimination préexistants puissent également favoriser le repli identitaire chez les francophones minoritaires envers les nouveaux membres de leurs communautés. Cette situation est aggravée par les craintes des minorités linguistiques de subir elles-mêmes des discriminations de la part de la majorité linguistique anglophone. Il suffit de prendre exemple du Grand dérangement de l'Acadie. Plus de 12 000 Acadiens furent déportés en 1755, 4000 Acadiens mourus en mer, des centaines furent vendus en tant qu'esclaves et plusieurs furent déportés à de multiples endroits à travers le monde (Coffin, 2020).

L'immigration en situation minoritaire peut alors être perçue comme une menace identitaire, et les membres des communautés peuvent devenir plus réticents à considérer la diversité culturelle

comme un enrichissement. Farmer (2008) souligne que les mouvements migratoires suscitent des enjeux identitaires chez les communautés en situations minoritaires (p.122). En fait, celles-ci sont construites comme étant des milieux qui se protègent. La dialectique de l'identité et l'ouverture à l'altérité sont donc essentielles en contexte minoritaire. Afin d'avoir une identité ouverte à l'altérité et à la différence, il faut reconnaître la légitimité de l'identité de « l'autre ». Pour atteindre ce résultat, il est important de poser un regard sur notre identité propre, puisque la méconnaissance de soi freine l'échange interculturel (Letellier, 2007). Il est important de trouver une essence commune au-delà des différences en vue de coexister au sein des sociétés multiculturelles. L'ouverture à l'autre – et à reconnaître sa propre complicité dans le colonialisme, passé et présent – est essentielle quant à l'intégration réussie des nouveaux arrivants dans leurs communautés d'accueil.

Même si la question d'accueil des immigrants au sein des communautés minoritaires se pose à de plus en plus d'endroits, cette question est tout de même très peu étudiée. C'est comme si que l'on a de la difficulté à voir la francophonie minoritaire comme étant un espace d'accueil (Gallant, 2010). Malgré cette potentielle fermeture vis-à-vis ce changement communautaire, les CLOSM ont besoin de changer le discours entourant leur survie. Pour leur succès à long terme, le besoin d'ouverture et de tolérance chez les communautés francophones est nécessaire quant à sa vitalité.

De façon historique, les espaces homogènes de langue française ont toujours suivi le lien langue-culture-identité. Cependant, à l'heure actuelle, l'identité francophone n'est plus nécessairement liée à l'église, mais bien une identité ayant maintenant plusieurs dimensions (Traisnel, Violette & Gallant, 2013). À dessein de ne pas se sentir comme les victimes encore une fois, les communautés se pressent maintenant d'accueillir le plus de francophones possible pour combler les lacunes existantes. Les différents gouvernements et la société civile tiennent

maintenant plus compte de la diversité de sa population (Dubé, 2017). Les francophones revendiquent maintenant un élargissement de la définition de l'identité canadienne, pour tenter d'inclure tout francophone utilisant le français comme première, deuxième ou même troisième langue (Dubé, 2017). En prenant charge du dossier de l'immigration, les espaces de langue française au Canada telles que la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA), l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario ou bien la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) ont le pouvoir de changer le discours identitaire associé à la citoyenneté canadienne vécue en français et – ce qui reste moins discuté et reconnu – son ouverture à la décolonisation.

CHAPITRE 3 : COURTISER DES NOUVEAUX ARRIVANTS

3.1. Exemple aux États-Unis : le bilinguisme comme facteur d'inclusion en matière de diversité

En ce qui concerne la courtisannerie des immigrants, il est utile de prendre exemple chez nos voisins, les États-Unis d'Amérique. Longworth (2008) soumet des arguments convaincants pour attirer des immigrants dans les villes du mi-ouest par mesure d'aider à renouveler leurs économies. Les arguments de Longworth (2008) sont que ces derniers apportent non seulement des emplois, mais aussi des compétences. De plus, ces derniers apportent des points de vue divergents, des contacts auprès d'autres nations, des restaurants ethniques, des festivals, de nouveaux arts et de la musique unique en son genre.

Bref, dès leur arrivée, les nouveaux arrivants rendent leurs villes d'accueil plus florissante et plaisante. Longworth (2008) explique que plus les villes sont prospères, plus les immigrants seront attirés à ces villes et voudront s'y installer (p.125). Par exemple, la ville de Chico en Californie a adopté un vaste plan d'action au sujet de la diversité qui englobait plus d'une caractéristique. La

ville considérait la diversité comme étant la race, mais également l'âge, le genre, l'ethnicité, l'orientation sexuelle ainsi que la santé physique et mentale (Burayidi, 2013). Ce plan d'action, publié en espagnol et en anglais, soulignait des buts pour l'inclusion et les étapes spécifiques pour atteindre ce but ultime.

En prévision d'atteindre ce but ultime, le plan d'action pour la diversité soulignait les promesses de la ville de Chico, soit de publier les panneaux publics en espagnol et en hmong, de s'assurer que les annonces des services publics étaient publiés dans plusieurs langues, d'avoir un coordinateur de la diversité culturelle, de s'assurer que les projets d'arts promouvaient et reflétaient la diversité, ainsi que la publication d'un rapport annuel par le conseil municipal exposant la diversité au sein de la main-d'œuvre à Chico (Burayidi, 2013, p.77). Plutôt que de diviser sa population multiculturelle, la ville de Chico s'est assurée que les objectifs et les stratégies de sa municipalité permettaient d'unir les résidents dans la diversité. Il est clair que d'autres villes en Amérique peuvent prendre exemple de l'acceptation de la diversité dans la ville de Chico.

3.2. L'attraction des immigrants pour remplir les lacunes en situation minoritaire

Dans un autre ordre d'idées, de façon générale, l'acceptation d'une communauté envers la diversité est en grande partie attribuable au nombre d'immigrants installés dans celle-ci. Les immigrants choisissent de s'installer dans les villes où ils ont des parents et des amis, ou lorsqu'il y a d'autres immigrants provenant de la même région du monde (Burayidi, 2013). Ces points mentionnés ci-haut se joignent particulièrement à la réalité présente au Canada. Suite à l'arrivée des nouveaux arrivants au Canada, la vitalité de nos villes prospère, les quartiers s'équilibrent et la création d'entreprise aide à l'économie locale. Au Canada, 20.6% de la population totale est née à l'étranger, soit une personne sur 5 (Statistiques Canada, 2011). Par ailleurs, d'ici 2036, on s'attend à ce que la population canadienne soit 25 à 20% immigrante (ICRLM, 2020).

Sans conteste, le Canada est un pays d'immigration, et qui cherche constamment des immigrants pouvant remplir les lacunes linguistiques. Le Canada continue de faire ses yeux doux aux immigrants potentiels issus de pays où la population est en mesure de parler couramment le français. En ce qui a trait à l'Atlantique, les immigrants francophones sont recherchés afin de faire de l'Acadie une destination finale de choix. Cette région du Canada connaît un défi démographique de grande importance, soit en raison de la transformation de ces communautés. Parmi les défis auxquelles ces communautés sont confrontées, il est possible de compter l'urbanisation, la migration vers les métropoles ou vers la côte pacifique ainsi que la chute du taux de natalité (ICRLM, 2020).

Quant à la population immigrante établie en Atlantique, 7% de ces derniers sont des immigrants francophones (ICRLM, 2020). Parmi ces immigrants francophones, 86% de ces derniers sont en mesure de parler les langues officielles couramment (ICRLM, 2020). Toutefois, il a été souligné que lorsque certains immigrants francophones choisissent l'Atlantique, ceux-ci décident de repartir. Parmi les facteurs de départ, il est possible de compter le travail, le sentiment fermeture dans la communauté vis-à-vis les nouveaux arrivants ainsi qu'un retour dans leur pays d'origine. Par ailleurs, un autre facteur de départ constitue le contexte linguistique minoritaire de la région (ICRLM, 2020).

En Acadie, les entités infra étatiques ont une plus grande importance que des associations en termes de complétude institutionnelle. Selon les Acadiens, des institutions occupent un rôle fondamental quant à l'épanouissement d'un groupe tel que les francophones en situation minoritaire, du fait que ces institutions disposent de pouvoirs législatif ou administratif, sont gouvernées par des représentants élus et gèrent des fonds publics (Cardinal & Léger, 2017). Dans la mesure du possible, ces institutions que possèdent les minorités doivent être gérées par et pour

celles-ci. Par exemple, ces institutions peuvent être des conseils scolaires, des hôpitaux, un journal ou même un théâtre (Cardinal & Léger, 2017). La communauté possédant un réseau comblé d'institutions peut le mieux répondre aux besoins de ses membres. Par conséquent, la population immigrante a moins besoin de puiser à l'extérieur de sa communauté pour s'intégrer à sa nouvelle communauté d'accueil (Cardinal & González Hidalgo, 2012).

3.3. Courtiser les immigrants potentiels en provenance du continent africain : l'une des clés de la réussite du dossier de l'immigration francophone

De nos jours, le Canada se présente au monde comme étant une nation de diversité et d'inclusion. Pourtant, si l'on fait un retour en arrière au début du 19^e siècle, les politiques d'immigration canadiennes rendent impossible l'entrée aux nouveaux arrivants qui seraient sujets à devenir des personnes à charge en raison de leur sexe, de leur état civil ou de leur âge ; les femmes veuves, célibataires et accompagnées d'enfants étaient les plus à risque (Pierre, 2005). D'ailleurs, ces politiques d'immigrations étaient imprégnées de racisme et privilégiaient les personnes du continent européen, et créaient de façon systématique des barrières pour les immigrants qui n'étaient pas Européens (Kubat, 1993; Agnew, 1996 ; cité dans Tastsoglou & Miedema, 2015). Quoique les politiques d'immigration ont changé en 1967 pour enlever les biais racistes, le vécu des personnes immigrantes demeure dévalué au sein de la société canadienne (Tastsoglou & Miedema, 2015).

Il serait avantageux d'assurer l'intégration de tous les immigrants, et ce peu importe leur pays d'origine. L'une des raisons de porter un intérêt sur les différents bassins potentiels du recrutement d'immigrants économique est que l'immigration depuis le continent africain serait l'une des clés de la réussite quant à l'avenir de la francophonie en situation minoritaire. En effet, contrairement aux idées populaires, les immigrants de la France ne sont plus les seuls candidats potentiels.

D'autres pays tels que l'Algérie, la Côte d'Ivoire, le Maroc et la République démocratique du Congo font maintenant partie des multiples mégapoles francophones. Selon les villes francophones les plus peuplées au monde en 2019, 15 des 23 villes sont à l'intérieur du continent africain (ICRLM, 2020). D'ici 2050, l'Afrique Subsaharienne aura près de 800 millions de personnes prêtes à se lancer sur le marché du travail (Clemens, 2017). En effet, dans l'espace de seulement 30 ans, il y aura 800 millions de jeunes travailleurs sur le continent africain qui seront à la recherche active d'un emploi. À la lumière de ces chiffres, Il est clair que les joueurs au sein du dossier de l'immigration francophone ont intérêt à maintenir leurs efforts de promotion et de recrutement sur le continent africain, puisque ces efforts pourront servir de moteur au développement de la francophonie.

D'un autre côté, ces statistiques indiquant le nombre accru de francophones sur le continent africain sont également opportunes pour le Canada. Le Canada a intérêt à remplir ses lacunes, puisque la démographie canadienne baisse et la population est vieillissante. En 2019, les personnes âgées représentaient 17.5% de la population du Canada. En 2031, on s'attend à ce que la population de personnes âgées s'élève à 22.7%. (Statistiques Canada, 2019). Les nouveaux arrivants pourraient venir pallier les pénuries de main-d'œuvre dues au vieillissement de la population, et venir en besoin en grande partie aux soins de santé et soins infirmiers.

3.4. La race et la langue : L'effet de la double discrimination chez certains immigrants

Dès que l'on sort des grands centres urbains, les immigrants sont encore plus en minorité au sein des régions plutôt rurales. En plus d'être immigrants, le statut de minorité visible et de francophone s'ajoute à leur identité (Madibbo, 2006). Les immigrants provenant des régions francophones de l'Afrique supposent une redéfinition de ce que l'on veut dire par être un francophone minoritaire. Cette redéfinition est en train de remettre en question la distinction entre

minorités de langue officielle et groupes multiculturels. En effet, les nouveaux immigrants qui arrivent au Canada hors Québec font face à une réalité inconfortable. Il suffit de prendre exemple d'une situation qui s'est produite très récemment dans une petite ville du Québec. MH, une jeune femme noire, musulmane et francophone fait part de sa triste expérience dans une station-service à Masham au Québec en août 2020. Cette dernière cite :

« J'ai été agressé physiquement et verbalement ce samedi dans une station-service [...] après avoir porté mon hijab comme masque facial. Je suis entré pour prépayer quand on m'a immédiatement dit de partir et de me procurer un masque. Je leur ai dit que mon visage était suffisamment couvert (selon la loi du Québec). [...] La vendeuse, qui ne portait pas correctement son masque, m'a dit de partir et j'ai réitéré que mon nez et ma bouche étaient couverts. Dans les 45 secondes suivant son entrée dans le magasin, elle était au téléphone avec la police. Au cours de cette conversation, une autre femme me harcelait verbalement. » (Twitter, 2020).

À la lumière de cet exemple, il semble clair que le traitement que cette jeune femme ait subi fut perturbant. Un tour à la station-service s'est vite transformé en une situation traumatisante. Suite à son partage sur les réseaux sociaux, cette dernière s'est vite demandé combien de femmes visiblement musulmanes et noires se font harceler simplement parce que ces dernières existent. Toujours en 2020, les différentes minorités sont encore loin d'être à l'abri de harcèlements ou de discrimination au Canada.

Dans un autre ordre d'idées, tandis que les groupes ethniques et les minorités linguistiques ont des points similaires, ces deux groupes se distinguent l'un de l'autre. Les groupes minoritaires linguistiques ont accès à une culture sociétale déjà établie, alors que les groupes ethniques cherchent à s'intégrer dans une culture sociétale préexistante (Cardinal & Gonzalez Hidalgo, 2012). Alors que le partage d'une langue commune est un aspect de l'identité des communautés minoritaires, ces communautés doivent s'attendre à ce que ne peut pas être explicitement le point de partage en termes d'identité. L'avenir de la diversité des communautés minoritaires est un bon

exemple de la manière que l'on forge une identité commune plus complexe, puisqu'elle englobe une réalité plus riche et formée d'éléments divers.

Selon le UNHCR, le terme de minorité allude à un groupe partageant une identité ethnique, religieuse et linguistique qui est moins nombreuse au reste de la population. Ces caractéristiques les différencient du groupe majoritaire et ces minorités cherchent dans la généralité des cas à conserver ces identités distinctives (UNHCR, 2020). En même temps, les caractéristiques qui définissent les minorités varient considérablement d'un contexte à l'autre. Pour ce qui est des personnes issues de minorités, on fait souvent la différence entre minorités linguistiques et minorités nationales. Nombreux auteurs s'entendent que les minorités nationales ont le droit à l'autodétermination, tandis que les minorités ethniques ont le droit à la non-discrimination (Gagnon, 2008 ; cité dans Cardinal & Gonzalez Hidalgo, 2012). Afin de bien situer les francophones hors Québec en société, la notion de spectre a été proposée. Cette notion a été créée afin d'éliminer la polarisation entre ces deux types de minorités (Poirier, 2009 ; cité dans Cardinal & Gonzalez Hidalgo, 2012). Quant aux francophones hors Québec, ces derniers se situent quelque part entre les deux pôles. Leur droit à l'existence est reconnu puisqu'il est possible de les situer sur le spectre proposé ci-haut.

En contrepartie, au plan normatif, les minorités telles que les francophones hors Québec doivent avoir en place plus d'une notion qui permet de reconnaître leur droit à l'existence. Il ne suffit pas d'avoir qu'une seule notion afin de préciser les formes de reconnaissances auxquelles ces derniers ont droit. Partant de ce fait, le concept de complétude institutionnelle permet de croire que les lacunes politiques envers les minorités au Canada s'achèvent (Cardinal & Gonzalez Hidalgo, 2012). La complétude institutionnelle signifie une mise à disposition d'organisations communautaires offrant des services aux membres de la communauté.

C'est-à-dire, c'est le passage de l'incomplétude institutionnelle à la mise en œuvre d'un ensemble d'organisations formelles résultant au maintien des relations sociales des résidents de la communauté en particulier (Cardinal & Gonzalez Hidalgo, 2012). De surcroît, la notion de complétude institutionnelle permet non seulement d'étudier les conditions de pérennisation et d'intégration des populations immigrantes, minorités ethniques et minorités linguistiques, mais d'indiquer avec précision les modes d'organisation établis dans la communauté permettant l'épanouissement des minorités. Selon les résultats de Breton (1964), « les communautés présentant un haut degré de complétude institutionnelle sont celles qui ont la plus grande proportion de membres dont les relations personnelles sont au sein du groupe ethnique » (Breton, 1964, p.196 ; cité dans Cardinal & Léger, 2017, p.6).

En ce qui concerne les défis d'intégration des immigrants francophones noirs, ces derniers sont nombreux dans un environnement où la majorité de la population est anglophone. En effet, s'ils ne maîtrisent pas l'anglais, la maîtrise de la langue majoritaire est l'un des défis pour les nouveaux arrivants francophones et noirs. Il est possible de prendre exemple d'une immigrante du Cameroun établie au Québec et par la suite en Colombie-Britannique. Grâce à la langue commune au Québec, son intégration fut presque intégrale dans cette province (Irondele, 2016). En revanche, cette dernière explique qu'elle se sent intégrée dans le système canadien, mais moins intégrée dans sa nouvelle communauté d'accueil à Victoria en Colombie-Britannique (Irondele, 2016).

Alors que la ville de Victoria se situe dans une région anglophone, il est difficile de vivre pleinement son identité francophone. Si la personne immigrante mentionnée ci-haut utilisait la langue majoritairement parlée dans la région, cela enlèverait un poids énorme de ses épaules. Toutefois, elle ne pourrait pas vivre et promouvoir son patrimoine au plus haut point (Irondele, 2016). Pour une intégration plus souple, elle pense qu'il serait bon de trouver des personnes ayant

des valeurs et des coutumes communes à celle-ci. C'est pourquoi elle a promptement tenté de se rapprocher aux communautés francophones et africaines, avec qui elle partageait des points communs, dont une langue et une culture commune.

Alors que le bilinguisme s'étend de façon très élevée chez les jeunes canadiens et les communautés minoritaires, cela pousse graduellement les Canadiens à redéfinir leur lien existant aux deux langues officielles qui ne correspond pas toujours sur le modèle de cette identité traditionnelle entre le minoritaire ou le majoritaire. Bref, la situation de minorité linguistique pèse lourdement sur les immigrants issus de minorités visibles. Les communautés en situation minoritaire expriment leurs inquiétudes légitimes sur leur identité et leur développement comme minorité linguistique. Afin d'éliminer les barrières visibles et invisibles des immigrants quant à leur intégration sociale, le Canada doit avoir recours à une approche conjointe de la part d'acteurs fédéraux, provinciaux et municipaux, soit de mettre le bien-être de cette population cible au cœur de l'objectif à atteindre.

PARTIE C : CONCLUSIONS

La présente partie reflète quelques recommandations et réflexions en vue d'améliorer les efforts des CLOSM en matière d'attraction, d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants d'expression française. Ces recommandations soulignent brièvement ce qui peut changer les mécanismes d'inclusion envers les nouveaux arrivants dans les communautés minoritaires. Il est important de souligner que pour façonner positivement notre conception de l'avenir des communautés francophones en situation minoritaire, il est crucial de décoloniser notre conception du passé de ces communautés. Une vision décolonisée de l'avenir des communautés francophones minoritaires permettrait de se débarrasser de pratiques discriminatoires, et d'approcher de manière critique cette nouvelle réalité de communautés culturellement diversifiées.

CHAPITRE 4 : RECOMMANDATIONS

4.1. L'accessibilité et la visibilité des services et droits en français

Selon les propos de la Fédération des Communautés francophones et acadiennes (2001), les francophones en situation minoritaire ont un état de santé plus précaire que leurs concitoyens anglophones (p.7). En effet, ces derniers possèderaient un niveau d'éducation moins élevé, sont moins actifs sur le marché du travail et sont plus âgés. L'accès à des services de santé de qualité s'avère alors nécessaire en raison de la précarité des communautés minoritaires. L'une des façons d'améliorer la qualité des services de santé ou les services sociaux serait d'augmenter la capacité des professionnels de la santé à soigner, conseiller ou éduquer les membres de la communauté dans la langue de leur choix. L'accessibilité aux services en anglais est 3 à 7 fois plus élevée que pour les services en français, ce qui est un très grand écart (Fédération des Communautés francophones et acadiennes, 2001).

En ce qui concerne la disponibilité des services en français, il serait utile de prendre exemple de la province du Manitoba ; « Voter une loi sur les services en français favoriserait le bilinguisme et le développement de la francophonie au Manitoba. Il y a bien une politique claire concernant la francophonie, mais une loi aurait plus de force qu'une politique » (BA, 2012, p.152). C'est-à-dire, la présence d'une loi sur les services en français dans une province telle que le Manitoba augmenterait la visibilité des francophones en situation minoritaire. Grâce à la présence d'une politique linguistique qui favorise le bilinguisme, la situation des francophones dans cette province semble avoir fait des progrès. BA (2012) souligne que les communautés francophones ont été dépossédées d'écoles francophones pendant plus de cinquante ans en raison de lois assimilatoires (p.145). Alors que leurs droits leur ont été mis de côté pendant tout ce temps, les communautés francophones ont assuré la survie de leur langue maternelle en restant isolés des autres communautés aux alentours.

Au Manitoba, les Franco-Manitobains représentent 4% du nombre total de la population de la province, dont 80% d'entre eux habitent à Winnipeg et ses environs (BA, 2012). Malgré que leur poids démographique est très faible, leur dynamisme quant à la préservation de leur langue et de leur héritage ne perd pas pour autant de la vitesse (BA, 2012). Au cours de leur histoire, les Franco-Manitobains ont abouti à plusieurs actions collectives de revendication, dont le droit à l'éducation en français. Avec le temps, la Charte canadienne des droits et libertés a accordé en 1982 le droit à l'éducation en français dans l'ensemble du Canada (Jourdain, 2011). Cette addition à la Charte a permis aux francophones en situation minoritaire de créer des établissements scolaires nécessaires à l'épanouissement des futures générations francophones. Il est possible de souligner que ce fut une très grande victoire pour les francophones dits de « souche ».

Alors que les services de santé et sociaux en français ne sont pas toujours à la disposition des membres des communautés minoritaires, les logements convenables dans les communautés minoritaires sont également peu existants. Toujours au Manitoba, le manque de logements convenables et disponibles dans les communautés francophones en situation minoritaire pousse les francophones à être domicilié en dehors de ces communautés. Dès lors, la nécessité de prendre des mesures d'accompagnement pour les intégrer le mieux possible dans ces communautés est très importante. En effet, si les francophones demeurent dans ces quartiers francophones, cela permettrait l'attraction des entreprises et le maintien d'une main-d'œuvre bilingue (BA, 2012).

Dans un autre ordre d'idées, en ce qui concerne l'accès aux services de santé pour les immigrants, les fournisseurs de soins de santé ont une connaissance très restreinte des besoins de santé des nouveaux arrivants, particulièrement ceux établis en situation minoritaire. Selon Lafontant et Hien (2013), plusieurs défis au niveau de la santé sont liés à l'intégration des immigrants, et ce à travers les provinces du Canada. Les défis principaux auxquels les nouveaux arrivants font face sont la méconnaissance du fonctionnement du système de santé de la province, la complexité à repérer les différentes institutions de santé, l'insuffisance d'information en matière des services à leur disponibilité et l'accès à ces derniers, la dépression saisonnière et la dépression hivernale, ainsi que l'isolement social et sentiment de solitude au cœur de leur nouvel environnement (Lafontant & Hien, 2013).

À défaut d'un poids démographique et politique satisfaisant, les membres des communautés minoritaires sont plus incités et disposés à se contenter des services en anglais, plutôt que de ne pas recevoir de services du tout. Toutefois, je souhaite souligner que les améliorations de l'accessibilité aux services de français varient énormément d'une région du Canada à l'autre,

puisque chaque communauté n'est pas confrontée aux mêmes défis et que des facteurs structurels démontrent ces variances (Fédération des Communautés francophones et acadiennes, 2001).

4.2. Un meilleur accueil par les organismes francophones

À l'intérieur des grandes villes canadiennes hors Québec, les immigrants s'installent pour commencer une nouvelle vie. À partir du moment de leur arrivée à l'aéroport, ces derniers reçoivent un soutien moindre de la part des organismes francophones. Certains immigrants ne sont pas en mesure de trouver ce monde francophone, puisque celui anglophone est beaucoup plus fort et vibrant (Hien & Lafontant, 2013). Par conséquent, il y a plus de chances qu'il y ait une assimilation des immigrants francophones, plutôt que de l'intégration.

Les organismes francophones hors Québec sont un peu mis dans l'ombre, et promeuvent les programmes et les services envers les nouveaux arrivants de façon insuffisante. Partant de ce fait, plusieurs immigrants se tournent vers le monde anglophone, par défaut de ne pas s'intégrer comme il se doit dans le monde francophone en situation minoritaire. C'est pourquoi il est important de revoir l'écosystème entourant les immigrants francophones hors Québec. Il faut non seulement mieux les accompagner, mais que les organismes d'accueil francophones et anglophones travaillent davantage ensemble. L'accompagnement est la clé vers le chemin d'une intégration réussie.

Prenons exemple de la grande métropole de Toronto. Alors qu'une ville comme celle-ci est un endroit multiculturel, l'usage du français est restreint ou peu visible en dehors des grands centres urbains. En Ontario, certains francophones de couleur sont d'avis que les organisations défendant les droits des francophones devraient être dans l'obligation d'étendre leur mandat (Ironnelle, 2016). C'est-à-dire, les organisations de défense des droits des francophones doivent davantage les reconnaître, orienter des mesures efficaces contre le racisme ainsi que promouvoir le

rapprochement interculturel. Cela peut créer un complexe d'infériorité envers les immigrants francophones et noirs, puisqu'ils font partie d'une minorité visible et invisible (Irondelle, 2016).

L'une des solutions quant à l'intégration des nouveaux arrivants au Canada serait d'établir des tables rondes dans les communautés minoritaires et que les participants à la table ronde seraient hétérogènes. Certains pourraient être « de souche », tandis que d'autres pourraient être nouvellement arrivés, afin de permettre le partage de différentes perspectives et de guider les actions des communautés avec une mentalité visée sur la diversité et l'inclusion. Le but serait de trouver des réponses adaptées aux défis soulevés par la double minorité des noirs francophones au Canada hors Québec ainsi que de soulever des questions, commentaires et témoignages dans l'intention de mieux intégrer les immigrants francophones noirs (Irondelle, 2016).

Bref, le domaine de l'accueil des nouveaux arrivants francophones se doit d'impliquer tous les acteurs concernés : les différents paliers de gouvernement, les communautés d'accueil, les communautés immigrantes, les institutions de la société civile, etc. Par exemple, selon les femmes nouvellement canadiennes à Winnipeg au Manitoba, celles-ci sont d'avis que *l'Accueil francophone* - un organisme d'accueil de la ville - reflète bien leurs besoins, puisque que l'organisation est dirigée par des femmes immigrantes. Donc, le fait d'avoir un pourcentage de personnel immigrant au sein d'une organisation est crucial dans le cadre de l'offre de services des organismes d'accueil francophones (Garang, 2012).

4.3. La reconnaissance de diplômes et expériences à l'étranger

En ce qui concerne l'intégration réussie, l'un des critères de réussite est celui lié à l'emploi. Concernant l'emploi, les nouveaux arrivants constatent l'existence de préjugés face aux francophones issus de l'immigration. À savoir, l'un des plus grands obstacles des immigrants francophones hors Québec est la langue. En d'autres termes, lors de l'application d'un emploi, les

employeurs en situation minoritaire recherchent habituellement un employé qui soit bilingue dans les deux langues officielles. Lors de l'entrevue, il est également possible que les questions soient posées en anglais, et ce malgré que la personne possède le français comme langue maternelle. Tandis que l'intégration économique est considérée une intégration réussie, cela peut être difficile pour un immigrant qui est unilingue francophone. Le Canada souhaite augmenter leur nombre d'immigrants francophones, mais il semble que dans la plupart des cas, ils recherchent réellement des candidats bilingues.

Selon Garang (2012), certains immigrants croient que les opportunités d'emploi disponibles ont souvent un lien direct avec les connexions existantes à l'intérieur d'une compagnie, entreprise ou organisation. C'est-à-dire, même si un immigrant possède la même éducation qu'un Canadien, celui-ci obtiendra plus rarement l'emploi, puisqu'ils possèdent moins de connexions professionnelles dans le monde de l'emploi au sein de sa nouvelle société d'accueil. Si un immigrant a fait son éducation au Canada, cela peut être un énorme fardeau financier sur lui-même et sa famille, puisque les prêts étudiants doivent être remboursés par la suite et que l'obtention d'un emploi peut être complexe.

Dans la majorité des cas, les nouveaux arrivants arrivent avec leur famille. Ainsi, ils ont la pression de dénicher un emploi afin de répondre aux besoins de leur famille, et ce même si le poste n'est pas lié à leur domaine d'emploi. Par peur de ne pas être en mesure de trouver un emploi qui permet de répondre aux besoins de leurs familles, ces derniers préféreront occuper un emploi requérant moins de qualifications, et ce même s'ils sont surqualifiés pour celui-ci. Il serait crucial de viser une stratégie d'intégration permettant aux gens de participer activement à la société et d'être considéré à leur juste valeur (Garang, 2012).

Certaines études démontrent que, malgré le fait qu'ils ont les qualités suffisantes, un nombre important d'immigrants ne réussissent pas à trouver un emploi dans leur domaine une fois arrivé au Canada. En effet, de nombreux chercheurs tels que Topen (2008) et Pierre (2005) soulignent que cette situation relève souvent de la non-reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle obtenus à l'étranger. Il est nécessaire de trouver un moyen d'offrir une reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger.

Afin d'éliminer une grande partie des obstacles vécus par les immigrants, le gouvernement canadien devrait se préoccuper des qualifications et compétences des immigrants et immigrantes. Si les immigrants francophones avaient plus de séances d'information sur le bénévolat et les stages de formation pratique une fois arrivés au pays, ceux-ci pourraient acquérir de l'expérience de travail légitime aux yeux de la société canadienne. De cette façon, ils seraient en mesure de se mettre au même rang des Canadiennes et Canadiens et de convoiter des professions pour lesquelles ils ont déjà les qualifications (Topen, 2008). Bref, il est crucial que les communautés francophones soient sensibilisées à l'avantage d'avoir des personnes migrantes au sein de leur communauté et à quel point que ces personnes peuvent apporter du positif à l'intérieur de leur communauté (Kebabza, 2006).

4.4. Le recrutement des étudiants internationaux d'expression française

Il paraît important de souligner que, pour continuer à se développer avec succès, les membres des communautés en situation minoritaire ont besoin de d'autres individus avec qui partager ces acquis en matière de droits ou de services francophones. Jezak (2018) souligne que depuis le Règlement sur l'immigration en 1967, on utilise la scolarité, la connaissance des langues officielles ainsi que l'employabilité comme critères d'admission au Canada (p.99). Ceci dit, il serait important de tirer avantage de l'extraordinaire potentiel que représentent les étudiants

internationaux. Le maintien de la croissance démographique francophone dépend du recrutement de ces étudiants venus de l'étranger.

Alors que la cible d'immigrants francophones pour la province du Manitoba est de 700 immigrants, l'Université Saint-Boniface et la création d'une école de service social pour la formation de travailleurs sociaux en français jouent un rôle crucial quant au recrutement (BA, 2012). Si l'on part du constat qu'il est plus complexe d'encourager les immigrants francophones à s'enraciner dans les communautés francophones en situation minoritaire, le fait qu'il y a une université où les cours sont en français est une stratégie d'attraction pour la province du Manitoba (Fourot, 2016).

Lorsqu'on pense à l'immigration, ce processus est conceptualisé comme ayant plusieurs étapes distinctes qui mèneraient à une autre. Selon Jezak (2018), il existerait trois étapes à l'immigration. Tout d'abord, la présence d'immigrants serait la première étape au recrutement d'immigrants venant s'ajouter à cette communauté d'accueil. Par la suite, la deuxième étape serait l'établissement par l'entremise de l'emploi et d'un endroit où habiter. Troisièmement, les ressources et organismes de la communauté d'accueil seraient utilisés pour intégrer le nouvel arrivant.

Toutefois, de quelle façon peut-on assurer la rétention des étudiants internationaux dans cette communauté minoritaire, et ce une fois leurs études terminées ? Il est nécessaire d'avoir une promotion active de nos communautés minoritaires et de posséder une réelle stratégie de recrutement à l'étranger, ou auprès des étudiants internationaux déjà arrivés au Canada. Lorsqu'on prend exemple des étudiants internationaux du Manitoba, ces derniers ont déjà sauté plusieurs étapes conformes à la norme du processus de l'immigration et ces derniers sont familiers avec la société canadienne. Dans le cas des étudiants internationaux de l'Université de Saint-Boniface, ces

derniers sont déjà au courant des institutions de leur communauté, sont déjà établis en raison de leurs études et ont déjà un réseau formel ou informel établi.

4.5. Le recrutement des bilingues ou des allophones

En ce qui concerne les populations encouragées à s'installer dans les CLOSM, ces dernières sont avant tout les francophones, les anglophones ou les allophones. Les allophones représentent une grande partie des immigrants venant au Canada. Selon le recensement de 2011, 20% de la population canadienne parle une autre langue autre que le français et l'anglais et 22% de la population possède la langue française comme langue maternelle (Lachapelle & Lepage, 2011). Toutefois, la grande majorité de ce 22% se trouvait au Québec (Lachapelle & Lepage, 2011).

Au cours de leurs premières années au pays, ces trois populations cibles mentionnées ci-haut sont soumises aux politiques d'immigration, de citoyenneté et d'établissement (Jezak, 2018). Quoique les immigrants ayant le français comme langue maternelle ont la priorité pour l'établissement en situation minoritaire hors Québec, les immigrants choisissant le français comme première langue officielle sont également encouragés de s'y établir. Les raisons pour lesquelles les immigrants choisissent le français comme première langue officielle parlée (PLOP) peuvent se justifier par une éducation antérieure dans cette langue, un séjour de longue durée dans un pays où la langue officielle est le français ou simplement par leurs attaches familiales, leurs affinités culturelles à cette langue et le passé colonial de leur pays d'origine (Jezak, 2018).

Malgré que les francophones à l'extérieur du Québec sont existants, cela ne veut pas dire pour autant que ces derniers sont nombreux. Tandis que près d'un million de personnes possèdent le français comme langue maternelle en dehors de la province du Québec, ces personnes ne l'utilisent tristement pas de façon quotidienne (Jezak, 2018). Jezak (2018) cite : « Dans l'ensemble du Canada, on observe une baisse du nombre et de la proportion de Canadiens ayant déclaré parler

uniquement le français à la maison ; le français est de plus en plus parlé conjointement avec une autre langue » (p.100).

Se pencher sur le potentiel de recrutement dans les pays bilingues en français et anglais serait une recommandation pertinente, sachant que le bilinguisme est un important facteur d'intégration dans les CLOSM. À cet effet, le Cameroun, Madagascar et l'Ile Maurice sont des pays particulièrement intéressants. Dans le même ordre d'idées, il est aussi possible de porter un regard du côté des grandes villes anglophones qui rassemblent de nombreux interlocuteurs francophones. Londres apparaît comme une ville prometteuse quant au recrutement d'immigrants francophones, puisque le Royaume-Uni compte 10,9 millions de locuteurs du français (ICRLM, 2020).

4.6. La maîtrise des langues officielles

En ce qui concerne la maîtrise des langues officielles du Canada, il serait utile de prendre encore l'exemple de Chatham-Kent. Pour un immigrant francophone qui ne maîtrise que le français comme langue officielle, l'arrivée dans une petite ville comme celle de Chatham-Kent peut être un défi. Alors que les services en français existent, ces derniers sont masqués par l'offre de services majoritairement anglophones. Puisqu'il n'y avait qu'environ 3000 francophones dans la région de Chatham-Kent au début de 2020, les nouveaux arrivants n'ont nul autre choix que d'apprendre la langue anglaise s'ils veulent s'intégrer économiquement (ONFR, 2020).

Jezak (2019) souligne que la maîtrise de du français et de l'anglais est un facteur clé quant à la réussite de l'intégration des immigrants adultes au sein des communautés francophones en situation minoritaire (p.97). Pourtant, il est rare que la question linguistique soit soulevée au-devant de toutes les autres interrogations (Jezak, 2019, p.97).

En d'autres mots, Jezak (2019) cite :

« Il ne s'agit [...] pas de réduire la problématique de l'immigration francophone à des questions de langue [...] mais,] à notre avis, on ne peut envisager l'immigration

francophone sans tenir compte de la situation sociolinguistique qui la sous-tend, sinon on discute d'immigration, certes, mais sans fondement linguistique. L'expression « immigration francophone » sous-entend l'intégration d'immigrants d'expression française à une communauté francophone qui leur permet de vivre en français. Or, cette notion de « vivre en français » est l'enjeu même des francophones en milieu minoritaire » (p.98).

Depuis la dernière décennie, la connaissance de l'une des langues officielles est reconnue dans les politiques d'immigration comme facteur de cohésion sociale et d'intégration. L'IRCC a créé un fonds destiné aux immigrants avec l'objectif d'installer les immigrants désirant s'établir dans des communautés francophones minoritaires. Plusieurs mesures ont été mises en place pour appuyer les droits linguistiques au Canada, dont la Feuille de route. La Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013 promeut le renouvellement l'engagement du gouvernement fédéral dans la dualité linguistique, soit en investissant dans la santé, la justice, l'immigration, le développement économique et les arts et la culture (Gouvernement du Canada, 2018). Quelle que soit la langue officielle de choix des nouveaux arrivants, la Feuille de route leur permettra de participer pleinement à la société canadienne et d'assurer l'avenir de la dualité linguistique au pays (Jezak, 2018).

Il est difficile de parler de langue sans parler de l'anglicisation des immigrants francophones s'établissant au pays de la feuille d'érable. L'équilibre linguistique est remise en question par le Gouvernement canadien qui s'alarme de l'anglicisation des immigrants francophones. Certains chercheurs, dont Castonguay (2008), soulignent que plus de 50% des immigrants francophones à l'extérieur de la province du Québec adoptent l'anglais comme langue d'usage à la maison. Ce pourcentage est plus élevé que celui des francophones nés en terre canadienne (Castonguay, 2008). Cette situation aggrave le déficit intergénérationnel des populations francophones, ce qui suscite des craintes pour la vitalité de la langue de Molière. Plus on s'éloigne de la province du Québec, plus on se heurte à l'anglicisation des francophones.

Il est important de mettre l'accent sur la transmission intergénérationnelle du patrimoine francophone, et le sentiment d'appartenance à la francophonie dans son ensemble. L'une des recommandations pour réduire le risque d'anglicisation serait de mieux cibler la politique canadienne d'immigration. Depuis la formation du Canada, le pays adapte la politique d'immigration dans le but d'envisager la croissance de la population (Dirks, 2017). Toutefois, il est important de serrer l'objectif global de promouvoir et favoriser le développement d'une population francophone viable au pays (Castonguay, 2008). L'appartenance à la francophonie et la promotion du développement d'un Canada plus francophone doivent devenir l'une des orientations de la politique d'immigration. Dans le même ordre d'idées, une autre recommandation serait de promouvoir également la migration interprovinciale. En effet, la migration de francophones « de souche » en provenance du Québec vers d'autres provinces du Canada peut aussi bien contribuer à la diminution de la population francophone en situation minoritaire (Castonguay, 2008).

Tout bien considéré, une recommandation serait de rendre obligatoires ou presque les cours de langue, en français et en anglais, pour les immigrants francophones. Les cours de langue seraient très avantageux pour l'avenir de la dualité linguistique, puisque la langue constitue un facteur d'intégration important et que sans connaître les différentes variations de ces langues dans le pays dont lequel ces derniers vivent, ceux-ci seront dans l'incapacité de faire usage de leurs droits en tant que citoyens et citoyennes.

4.7. Le parrainage informel

En plus de recevoir des services formels et des associations ou organismes communautaires, il est tout autant important de mettre sur place des services informels pour les nouveaux arrivants. Le parrainage informel joue un rôle de premier ordre dans l'attraction d'immigrants à un endroit

en particulier. Des réseaux d'amis et d'immigrants des communautés qui sont déjà établis pourraient se porter volontaire pour accompagner les organismes d'accueil lors de l'accueil des immigrants francophones. Le parrainage informel peut constituer, mais pas limiter, à participer à des conversations ou les accompagner à faire les courses. Bref, ce serait le fait d'avoir accès à un(e) ami(e) lorsque ces derniers ne souhaitent pas ou ne sont pas en mesure de passer par l'entremise d'un organisme d'accueil.

Dans le cas de l'Atlantique, le rôle des organismes communautaires dans l'accueil des immigrants semble encore être à l'état d'ébauche. C'est pourquoi qu'il serait pertinent de favoriser le secteur informel, et d'explorer la possibilité de création de réseaux informels d'amis et d'immigrants établis dans la région. En Atlantique, les services formels ne réussissent pas encore à répondre à tous les besoins, puisque leurs capacités et leur financement sont limités (CRFM, 2019). 41% d'immigrants mentionnent n'avoir tiré profit d'aucun service d'accueil formel depuis leur arrivée en Atlantique (ICRLM, 2020). Ceci dit, les encouragements et le mentorat des immigrants préétablis sont une source d'espoir pour les nouveaux arrivants. Les réseaux informels permettent d'obtenir l'information nécessaire et indispensable à propos de programmes et services disponibles qui ne sont pas toujours visibles ou évidents.

En raison d'un parcours migratoire, d'une langue ou d'une culture commune, le parrainage informel permet une intégration en douceur pour certains nouveaux arrivants. En fait, il est tout à fait normal qu'un nouvel arrivant compte sur les expériences de leurs pairs qui sont arrivés avant eux, par souci de passer à travers ce long processus d'établissement et d'intégration sociale. Une intégration réussie peut dépendre de la maîtrise de la langue, l'accès à un emploi et aux organisations communautaires, à l'attitude de la communauté d'accueil vis-à-vis l'immigration ainsi que la présence de liens sociaux (OCASI, 2014).

Conformément à OCASI (2014), les bienfaits d'avoir recours au parrainage informel est que cela donne déjà un sentiment d'appartenance à une communauté et permet de construire des liens solides avec des gens qui ont vécu un parcours migratoire similaire. Ce réseautage spontané permet d'offrir un soutien émotionnel aux immigrants d'expression française qui font l'expérience de stress, de solitude ou d'isolement social (CRFM, 2019). Pour ce qui est des désavantages, le parrainage informel peut parfois porter à confusion. Par exemple, il se peut que les nouveaux arrivants peuvent se sentir obligés de faire davantage confiance aux membres partageant une même culture plutôt qu'aux services formels existants dans la communauté (OCASI, 2014).

Selon un autre auteur, Simard (1996) souligne que les formules de jumelage entre les résidents de la communauté d'accueil et les nouveaux arrivants, la mise en œuvre d'un programme de stages pour les immigrants formés à l'étranger éprouvant le désir d'explorer la possibilité de prendre pour demeure les régions plus rurales, la création d'organismes multiethniques et interculturels ainsi que le parrainage informel devraient être des stratégies considérées qui permettraient une transition en douceur et une meilleure intégration des familles, enfants, adolescents ou adultes immigrants francophones dans les régions minoritaires du Canada.

En somme, le parrainage informel vient compléter les services formels offerts par les organismes communautaires. Cette forme de parrainage permet de combler les manques et d'offrir des services alternatifs. Les membres de la communauté participant au parrainage informel s'appuient sur leur expérience migratoire, ce qui est excellent quant à l'intégration des nouveaux arrivants en situation minoritaire (CRFM, 2019). Les résultats de ces stratégies permettraient d'avoir une présence accrue d'immigrants dans les communautés francophones minoritaires, ce qui est une condition importante quant à l'attraction et la rétention des prochains immigrants francophones (Simard, 1996).

4.8. La régionalisation de l'immigration

Il va sans dire que la régionalisation de l'immigration fait partie de l'avenir du Canada français hors Québec. En raison de l'existence d'une francophonie commune, la grande majorité de nouveaux arrivants choisit la province du Québec. Par exemple, la ville vibrante de Montréal s'impose dans l'esprit des nouveaux arrivants d'expression française comme la porte d'entrée du Canada. Le dynamisme et la diversité de cette métropole attirent les immigrants de toutes provenances. Toutefois, la régionalisation de l'immigration est une option oubliée et peu discutée dans l'ensemble du Canada en dehors du Québec.

Le concept de régionalisation de l'immigration est une question d'intérêt au pays, puisque ce fut toujours un enjeu crucial. L'un des défis de la régionalisation de l'immigration est d'aborder la question d'attraction et de rétention de façon créative et imaginative (Simard, 1996). Plusieurs provinces explorent les pistes de recherches portant sur le sujet, et tentent de créer un cadre stratégique qui donnerait lieu à la régionalisation de l'immigration francophone hors des grands centres urbains. Ce nouveau concept est fondé sur la conviction que l'immigration accrue peut augmenter le développement de l'économie (Walton-Roberts, 2011 ; cité dans Goodbrand, 2016). Cette tendance fut constatée non seulement au Canada, mais aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et en Australie également (Wulff, Carter, Vineberg & Ward, 2008).

Cette tendance encouragerait une répartition des immigrants vers les régions rurales, et inciterait les acteurs régionaux d'occuper un rôle de premier plan quant à l'élaboration d'initiatives pour l'attraction et la rétention des immigrants (Walton-Roberts, 2007). Les objectifs que l'on désire atteindre avec la régionalisation est la distribution des immigrants dans les différentes provinces, et ensuite la distribution de ceux-ci dans des communautés de tailles diverses (Wulff & al., 2008). Le gouvernement du Canada a toujours eu besoin de s'occuper de la question migratoire,

puisque c'est celui-ci qui veille à la distribution des immigrants à dessein de maintenir un équilibre économique et démographique dans les différentes provinces et les trois territoires (Belkhodja & Laaroussi, p.72).

La régionalisation désire répondre aux préoccupations des flux migratoires, soit que les immigrants ont tendance à choisir que l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique. C'est pourquoi les décideurs publics se sont donné comme stratégie de créer un flux migratoire équilibré non seulement à l'échelle provinciale et territoriale, mais aussi régionale et municipale (Belkhodja & Laaroussi, p.72).

À leur arrivée, il est possible que les immigrants soient surqualifiés par rapport aux postes à pourvoir. Dans le même ordre d'idées, il est également possible que ces derniers demeurent pris dans ce cercle pendant un certain temps, et ce lorsque ceux-ci tentent de décrocher leur premier emploi. À Windsor en Ontario, les nouveaux arrivants peuvent se tourner vers les services d'intégration du Collège boréal dont cette institution utilise l'approche de la régionalisation de l'immigration. La vision de ce collège est la relocalisation des nouveaux arrivants à Chatham-Kent, une ville de petite taille qui a besoin d'un bassin massif de main-d'œuvre qualifiée et où la communauté francophone est toujours à la recherche de membres (Chatham-Kent, 2020).

Un immigrant vivant à Windsor fait part de l'expérience de sa transition vers la région de Chatham-Kent, soit une ville d'environ 102 000 habitants (Statistiques Canada, 2016). Le Collège Boréal de Windsor a fait la liaison entre les deux municipalités afin que celui-ci soit accueilli de façon adéquate. Puisqu'il n'y a pas beaucoup de nouveaux arrivants là-bas, il y avait plus de chances que celui-ci trouve un emploi dont il était qualifié dans cette région. Pour ce nouvel arrivant, s'il avait demeuré à Windsor, il n'aurait pas connu la même expérience professionnelle (ONFR, 2020).

À Chatham-Kent, plusieurs compagnies sont à la recherche de travailleurs qualifiés. Cette ville souhaite devenir une nouvelle destination de choix pour des travailleurs qualifiés à la recherche de véritables perspectives d'avenir. Le Collège Boréal travaille de très près avec les employeurs de la région quant à la sensibilisation à l'expérience de travail à l'étranger d'un nouvel arrivant. Selon ONFR (2020), les employeurs sont de plus en plus attentifs aux conseils de l'organisation et à travailler en collaboration avec celle-ci.

La communauté francophone de Chatham-Kent est une communauté vieillissante et « de souche ». C'est-à-dire, la plupart des membres de cette communauté y sont nés et y ont habité toutes leurs vies. Néanmoins, la communauté francophone saisit le sens que sa survie dépend de l'accueil des nouveaux arrivants francophones et que celle-ci doit passer par de nouveaux chemins. S'il est envisageable de déplacer plus de francophones d'un centre urbain vers une ville telle que Chatham-Kent, cela permettrait aux acteurs francophones en situation minoritaire de solliciter plus de bailleurs de fonds quant à l'obtention de services en français. Sur le point de vue de l'économie, la régionalisation de l'immigration crée des emplois permettant aux nouveaux arrivants de s'épanouir dans une communauté qu'ils n'avaient pas considérée au départ (ONFR, 2020).

Selon un rapport récent du Comité local en immigration francophone (CLIF) de Windsor-Essex-Chatham-Kent (2017), celui-ci porte à l'attention les lacunes des services sociaux et de santé en français. En raison du manque de services dans cette langue, les francophones doivent dépendre d'un interprète. Même s'il convient de rappeler à l'interprète son devoir de confidentialité, l'usage d'une tierce personne va amoindrir l'envie de vouloir recevoir des services en français. Par ailleurs, les travailleurs de premières lignes ne sont pas connaissant de tous les services en français disponibles dans la localité, ce qui résulte à un sentiment d'isolement et d'égarement chez les nouveaux arrivants d'expression française (CLIF, 2017).

Alors que les nouveaux arrivants croient qu'il y a plus d'opportunités dans les grandes villes, ce n'est pas nécessairement vrai. Afin de faire valoir les opportunités dans les petites villes, les consultants en immigration doivent posséder l'information nécessaire au sujet des conditions de travail en terre canadienne. Il convient de conseiller les nouveaux arrivants avec des renseignements qui sont réalistes et clairs, afin que ces derniers ne soient pas déçus une fois arrivés (Topen, 2008). Ces personnes migrent en quête d'un meilleur avenir économique. La ville de Chatham-Kent doit promouvoir davantage sa communauté francophone, y améliorer l'accès et mieux communiquer les opportunités pour les nouveaux arrivants francophones ou francophiles. Sans contredit, l'immigration francophone apporte un second souffle aux communautés francophones minoritaires.

4.9. La sensibilisation à l'interculturalité

L'immigration francophone est une occasion d'avancer sur l'interculturalité. Sans l'ombre d'un doute, les communautés deviennent de plus en plus diverses. L'arrivée d'étudiants internationaux, d'immigrants économiques et de réfugiés fait en sorte que la démographie au Canada change drastiquement. Il n'y a aucune raison d'avoir peur de cette nouvelle diversité au sein des communautés canadiennes. En effet, la diversité permet d'accroître le développement économique, tout comme l'immigration francophone est une occasion d'avancer sur l'interculturalité.

Dans le contexte de l'immigration croissante au Canada, les situations d'interactions interculturelles sont de plus en plus présentes et se sont multipliées (Bartel-Radic, 2009). Les conséquences de la diversité culturelle dans les communautés francophones font l'objet d'un vaste débat. Tandis que l'immigration permet d'augmenter le poids démographique des communautés francophones, certaines préoccupations existent chez ces communautés. En effet, alors que les immigrants permettent d'accroître le nombre d'habitants dans un espace géographique, certains

Français « de souche » sentent que leur identité canadienne-française est menacée (Jezak, 2018). C'est-à-dire, une peur que les racines culturelles canadiennes puissent être remises en cause par un flux migratoire s'installe. Cette tension entourant cette transformation interculturelle fait appel à la nécessité d'être sensibilisé à l'interculturalité.

Urciuoli (2015) dresse un portrait sur le nouveau visage de la diversité des cultures dans les sociétés contemporaines. Par exemple, les différences d'origines culturelles sur le marché du travail sont de plus en plus présentes, et les compétences reliées à cette diversité apportent une valeur ajoutée aux entreprises locales. Avec l'accroissement de l'immigration au pays, nous sommes davantage exposés à différentes cultures, comparativement aux générations précédentes. L'émergence de la diversité culturelle, présente dans les établissements élémentaires, secondaires et postsecondaires, fait en sorte que ces institutions ne sont plus constituées uniquement de jeunes blancs et francophones « de souche », mais bien de plusieurs ethnicités.

Afin d'avoir des interactions réussies au sein d'une même communauté, la compétence interculturelle est nécessaire. La compétence interculturelle est la capacité de comprendre à la fois la culture d'autrui, et à la fois garder une cohérence de sa propre culture (Bartel-Radic, 2009, p.13). Si les communautés mettent en place des activités de sensibilisation à l'interculturalité, cela permettrait aux immigrants de devenir de plus en plus des citoyens actifs. La sensibilité à l'interculturalité permettrait aux entrepreneurs de percevoir le bénéfice d'avoir des employés immigrants, ce qui bénéficierait à la fois les employeurs et les employés. Les employés nouvellement arrivés au Canada peuvent partager leurs différentes perspectives grâce à leur expérience de vie, leur expérience de travail à l'étranger, à leurs valeurs, et autres. En somme, le fait de mélanger les nouveaux arrivants et les Canadiens de souche permettrait de partager leur sens de la réelle identité canadienne.

CHAPITRE 5 : RÉFLEXIONS

À la lumière de ce qui précède, il semble clair de conclure que le Canada met ses efforts dans l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire. L'importance du sujet de ce mémoire n'est pas de confiner l'histoire du Canada français au territoire Québécois, mais bien de l'étaler sur l'ensemble du territoire canadien. Tandis qu'un territoire est défini par des frontières, il est possible d'insister sur le caractère flou du concept du territoire canadien-français. Alors que la province du Québec jouit d'une reconnaissance territoriale et d'un statut de grandeur nationale, cela n'est pas le cas pour les CLOSM (Brosseau, 1992) et encore moins les peuples autochtones de l'Île de la Tortue, dont ces derniers se battent constamment pour la reconnaissance de leur territoire, de leur peuple et de leur culture autochtone.

L'éparpillement des francophones et l'histoire liée à leur identité nationale ou ethnique méritent d'être soulignés. Étant moi-même Acadienne et francophone minoritaire, je crois que les francophones hors Québec sont à une impasse où ces derniers ont besoin d'innovations en matière de stratégies de survie, et ce de façon urgente. Bien que plusieurs défis peuvent se présenter chez les communautés francophones en situation minoritaire, ces dernières continuent de lutter pour assurer l'épanouissement de leur langue et leur culture pour les générations à venir. L'influence anglophone gobe tranquillement les francophones en situation minoritaire, et les communautés doivent se tourner vers des solutions qu'elles n'avaient pas besoin de faire auparavant.

L'immigration francophone est l'élément clé de survie pour ces communautés en situation minoritaire. En effet, les immigrants francophones continueront sans nul doute à jouer un rôle important dans le ressourcement démographique de la population francophone hors Québec. Le pays continue de prendre des mesures pour encourager l'immigration francophone dans diverses régions du pays. L'intégration des immigrants comporte en grande partie le volet de collaboration

avec la communauté d'accueil, ainsi que les gouvernements à différents niveaux. Il faut ainsi mettre au point des outils, ainsi que des stratégies, permettant les CLOSM à attirer, à accueillir et garantir une intégration d'une grande douceur des différentes populations immigrantes.

Contribuer activement à l'approfondissement de la recherche sur l'intégration des nouveaux arrivants francophones dans les communautés en situation minoritaire permettrait de leur donner une visibilité et une reconnaissance sociale, tant au sein de la société canadienne que dans les politiques gouvernementales. En fait, cette contribution permettrait de témoigner leur existence, que ce soit socialement ou politiquement dans les représentations communes de la société canadienne.

En définitive, alors que mes recommandations ci-haut comprennent l'amélioration des efforts des communautés en situation minoritaire dans la façon que celles-ci accueillent des nouveaux arrivants, ces recommandations ne sont que superficielles. Les colons doivent passer par une prise de conscience en profondeur sur le sentiment de supériorité imprégné sur le territoire canadien, et le sentiment de peur envers les immigrants ou la diversité culturelle. Il faut mettre cette peur de côté, prendre conscience qu'il est probable que ce ne sont pas les immigrants dont nous avons peur, mais bien de vivre l'oppression et la soumission que nous avons imposé aux peuples autochtones du Canada depuis la colonisation.

RÉFÉRENCES

- Adam, D. (2003). L'immigration et la francophonie canadienne. *Francophonies d'Amérique*, (16), 27–35. <https://doi.org/10.7202/1005215ar>
- Allaire, G. (2007). From 'Nouvelle-France' to 'Francophonie Canadienne' : A historical survey. *International Journal of the Sociology of Language*, 185. 25-52.
- Bartel-Radic, A. (2009). La compétence interculturelle : état de l'art et perspectives. *Management international / Gestión Internacional / International Management*, 13 (4), 11–26. <https://doi.org/10.7202/038582ar>
- Brousseau, M. (1992). La géographie et le nationalisme canadien-français. *Recherches sociographiques*, 33 (3), 407–428. <https://doi.org/10.7202/056708ar>
- Burayidi, M. A. (2013). *Resilient Downtowns*. New York: Routledge, <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.4324/9780203522196>
- Cardinal, L. & González Hidalgo, E. (2012). L'autonomie des minorités francophones hors Québec au regard du débat sur les minorités nationales et les minorités ethniques. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (1), 51–65. <https://doi.org/10.7202/1009208ar>
- Cardinal, L. & Léger, R. (2017). La complétude institutionnelle en perspective. *Politique et Sociétés*, 36 (3), 3–14. <https://doi.org/10.7202/1042233ar>
- Castonguay, C. (2008). Apport de l'immigration aux populations francophones hors Québec. *Francophonies d'Amérique*, (26), 235–247. <https://doi.org/10.7202/037983ar>
- Chatham-Kent. (2020). *CK Immigrate to Work*. Repéré à <https://www.chatham-kent.ca/Newcomers/choose-chatham-kent/ck-immigrate-to-work>
- Clemens, M. (2017). *There's a Crack at the Heart of Global Negotiations on Migration. Here's One Way to Move Forward*. Center for Global Development. Repéré à : <https://www.cgdev.org/blog/theres-crack-heart-global-negotiations-migration>
- CLIF. (2017). *Rapport synthèse du Forum local en immigration francophone de Windsor-Essex-Chatham-Kent*. Comité local en immigration francophone (CLIF) de Windsor-Essex-Chatham-Kent. Repéré à [https://www.citywindsor.ca/residents/socialservices-/Social-Policy-and-Pathway-to-Potential/Documents/Francophone%20Forum%20\(F\)%20May%202017.pdf](https://www.citywindsor.ca/residents/socialservices-/Social-Policy-and-Pathway-to-Potential/Documents/Francophone%20Forum%20(F)%20May%202017.pdf)
- Coffin, J. (2020). *July 28: Day of Remembrance of Le Grand Dérangement de l'Acadie (The Acadian Deportation)*. Publié par le Conseil Régional Nakhonha:Ka. Repéré à <https://nakonhakaucc.ca/blog/2020/08/04/july-28-day-of-remembrance-of-le-grand-derangement-de-lacadie-the-acadian-deportation/>

- Commissariat aux services en français. (2020). *Immigration francophone en Ontario*. Repéré à <https://csfontario.ca/fr/rapports/ra1718/immigration-francophone-en-ontario/portrait-statistique>
- Cotton, M. (2008). Maîtres chez nous ? Racisme envers les peuples autochtones au Québec et au Canada. *L'Autre*, volume 9(3), 361-371. doi:10.3917/lautr.027.0361.
- CRFM. (2019). *Reconnaître le secteur informel. L'accueil des immigrants francophones en Saskatchewan par les immigrants établis*. Repéré à <http://p2pcanada.ca/wp-content/blogs.dir/1/files/2019/11/Reconnaître-le-secteur-informel.-L'accueil-des-immigrants-francophones-en-Saskatchewan-par-les-immigrants-etablis1.pdf>
- Dagenais, M. (2015). « L'histoire dira que Lord Durham a préféré une petite faction, et l'exposera comme une des aberrations humaines de notre époque. » : comment Lord Durham perdit l'appui des Canadiens français. *Bulletin d'histoire politique*, 23 (2), 181–203. <https://doi.org/10.7202/1028892ar>
- Dirks, G. (2017). Politique d'immigration canadienne. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politique-dimmigration-1> doi:10.1016/s1529-2126(05)09008-9
- Dubé, J. (2017). *Identités canadiennes : Autochtones et francophones sur des voies diamétralement opposées*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1044667/identites-canadiennes-autochtones-francophones-voies-opposees>
- Dufresne, D. (1999). Compte rendu de [Brève histoire des Canadiens français d'Yves Frenette, Montréal, Boréal, 1998, 209 p.] *Politique et Sociétés*, 18 (2), 149–151. <https://doi.org/10.7202/040180ar>
- Farmer, Diane (2008). « L'immigration francophone en contexte minoritaire : entre la démographie et l'identité », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, p. 121-159.
- Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada. (2008). *Évolution du dossier de l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*. Thèmes Canadiens, printemps : 92-94.
- Fédération des Communautés francophones et acadiennes du Canada. (2001). *Pour un meilleur accès à des services de santé en français*. Étude coordonnée par la Fédération des Communautés francophones et acadiennes (FCFA) du Canada pour le compte du comité consultatif des communautés francophones en situation minoritaire (CCCFSM). Repéré à <https://fcfa.ca/wp-content/uploads/2018/03/Pour-un-meilleur-acces-a-des-services-de-sante-en-francais.pdf>

- Fourot, A.-C. (2016). Redessiner les espaces francophones au présent : la prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada. *Politique et Sociétés*, 35 (1), 25–48. <https://doi.org/10.7202/1035791ar>
- Frenette, Y. (1998). *Brève histoire des Canadiens français*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Gadacz, R. (2006). *Premières Nations*. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/premieres-nations>
- Gagnon, A., & Keating, M. (2012). *Political Autonomy and Divided Societies : Imagining Democratic Alternatives in Complex Settings*. Palgrave Macmillan. <https://doi.org/10.1057/9780230365322>
- Gallant, N. (2010). Représentations sociales et représentation politique : présence immigrante dans les organismes de la francophonie minoritaire au Canada. *Politique et Sociétés*, 29 (1), 181–201. <https://doi.org/10.7202/039960ar>
- Garang, R. (2012). Integration and settlement: The experiences and expectations of African immigrants and refugees. Do Canadians understand the potential consequences of success or failure in integrating and settling African immigrants and refugees? Repéré à <https://winnipeg Harvest.org/wp-content/uploads/2012/07/2012-ALL-report-African-July-2012.pdf>
- Goodbrand, H. (2016). *Regionalization of Immigrant Settlement in Ontario : Exploring Experiences of Small and Medium Sized Reception Centres*. Ryerson University, Toronto, Canada.
- Gouvernement du Canada. (2018). *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/plan-action-langues-officielles/2008-2013.html#7>
- Gouvernement du Canada. (2020). Repéré à <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/nouveaux-immigrants/preparer-vie-canada/choisir-ville/collectivite-francophone-hors-quebec/bienvenue.html#au-sujet>
- Hawkes, G. (2007). *Favoriser l'immigration francophone dans les communautés francophones en situation minoritaire au Canada : examen de quelques obstacles et solutions éventuelles à la disposition du Bureau de l'immigration du Canada à Paris*. Maîtrise en études canadiennes du Collège universitaire de Saint-Boniface.
- Hien, A., & Lafontant, J. (2013). Iniquités de santé en milieu minoritaire : diagnostic de la situation chez les immigrants francophones de Sudbury. *Canadian Journal of Public Health = Revue Canadienne de Santé Publique*, 104(Suppl 6), S75–S78. <https://doi.org/10.17269/cjph.104.3472>

- Histoire Canada. (2020). *Francophones et bâtisseurs*. Repéré à <https://www.histoirecanada.ca/consulter/canada-francais/francophones-et-batisseurs>
- Iacovino, R. & Léger, R. (2013). Francophone Minority Communities and Immigrant Integration in Canada : Rethinking the Normative Foundations. *CES*, 4(1-2), p.95-114.
- Irondelle, A. (2016). « Minoritaires parmi les minorités » : être Noir et francophone au Canada. *Local, Société*, 16 (14), 9-23. Repéré à <http://thelastsource.com/fr/2016/02/08/minoritaires-parmi-les-minorites-etre-noir-et-francophone-au-canada/>
- Jezak, M. (2018). Politiques des langues, pratiques langagières et parcours d'intégration des immigrants adultes à la communauté francophone minoritaire d'Ottawa. *Francophonies d'Amérique*, (46-47), 97–125. <https://doi.org/10.7202/1064889ar>
- Jones, R. (2006). *Nationalisme canadien-français*. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/nationalisme-canadien-francais>
- Jourdain, G. (2011). « La francophonie de l'Ouest canadien : regard historique », dans Jules Rocque (dir.), *La direction d'école et le leadership pédagogique en milieu francophone minoritaire – considérations théoriques pour une pratique éclairée*. Saint-Boniface, PUSB, p. 11-28.
- Kebabza, H. (2006). « L'universel lave-t-il plus blanc? « Race », racisme et système de privilèges », *Les cahiers du CEDREF*, 14, 145-172.
- Lachapelle, R. & Lepage, J.-F.. (2011). *Les langues au Canada: recensement de 2006*, Ottawa, Ministère du Patrimoine canadien et Statistique Canada.
- Letellier, J. (2007). Identité et ouverture à l'altérité : le rôle de la littérature. *Québec français*, (146), 77–79.
- Longworth, R. (2008). *Caught in the middle : America's heartland in the age of globalism* (1st U.S. ed.). Bloomsbury.
- Madibbo, A. I., (2006). *Minority within a Minority: Black Francophone Immigrants and the Dynamics of Power and Resistance*. New York, Routledge.
- Maheux, A. (1943). Durham et la nationalité canadienne-française. *Report of the Annual Meeting / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, 22 (1), 19–24. <https://doi.org/10.7202/300241ar>
- Marác, L. (2016). Power and Multilingualism: The Case of the Hungarian linguistic Minority in Romania. *Vestnik Tomskogo Gosudarstvennogo Universiteta. Kulturologiâ i Iskustvovedenie*, 20(4), 66-72. <https://doi.org/10.17223/22220836/30/9>

- Martel, M. (1998). *French Canada : An Account of Its Creation and Break-Up, 1850-1967*. Ottawa : Canadian Historical Association.
- Martin, G. (1998). Le Rapport Durham et les origines du gouvernement responsable au Canada. *Bulletin d'histoire politique*, 6 (3), 33–51. <https://doi.org/10.7202/1063667ar>
- Mills, D. (2006). *Durham Report*. Repéré à : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/durham-report>
- Ministre de la Justice. (2019). Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. L.C. 2001, ch. 27. Repéré à <https://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/I-2.5.pdf>
- ONFR. (2019). Repéré à <https://csfontario.ca/fr/rapports/ra1718/immigration-francophone-en-ontario/portrait-statistique>
- Palmer, H. & Driedger, L. (2011). Préjugés et discrimination au Canada. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/index.php/fr/article/prejuges-et-discrimination>
- Paul, D. (2000). *We were not the savages a Mi'kmaq perspective on the collision between European and native American civilizations* (New 21st-century ed.). Fernwood.
- Pierre, M. (2005). Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec: Un état des lieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(2), 75–94. doi:10.7202/011227ar
- Pierre, M. (2005). Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec : Un état des lieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(2), 75–94. doi:10.7202/011227ar
- Poirier, J. (2009). « Au-delà des droits linguistiques et du fédéralisme classique : favoriser l'autonomie institutionnelle des francophones minoritaires du Canada », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, p. 513-562.
- Roy, P.-É. (2001). Les Québécois et leur héritage religieux. *Mens*, 2 (1), 17–33. <https://doi.org/10.7202/1024456ar>
- Simard, M. (1996). La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes. *Recherches sociographiques*, 37 (3), 439–469. <https://doi.org/10.7202/057068ar>
- Simard, S. (1975). Les Français et le Canada, 1850-1914 : identité et perception. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 29 (2), 209–239. <https://doi.org/10.7202/303442ar>

- Statistiques Canada. (2016). *Census Profile, 2016 Census. Chatham-Kent, Ontario*. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=E&Geo1=CMACA&Code1=556&Geo2=PR&Code2=35&SearchText=Chatham-Kent&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=556&TABID=1&type=0>
- Statistiques Canada. (2011). Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-fra.cfm#a2>
- Statistiques Canada. (2015). *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2006)*. Repéré à : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-641-x/2010001/chap1-fra.htm>
- Statistiques Canada. (2019). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190930/dq190930a-fra.htm>
- Tastsoglou, E., & Miedema, B. (2015). “Working Much Harder and Always Having to Prove Yourself”: Immigrant Womens Labor Force Experiences in the Canadian Maritimes. *Advances in Gender Research Gender Realities: Local and Global*, 201-233.
- Topen, A. (2008). Dans quelle mesure les femmes de l’Afrique subsaharienne sont-elles intégrées dans la population active canadienne ? Étude de cas d’Halifax. *Nos diverses cités*, (5), 158-162.
- Traisnel, C., Violette, I. & Gallant, N. (2013). Les minorités francophones canadiennes face à l’immigration : particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (2), 9–28. <https://doi.org/10.7202/1014843ar>
- Twitter, (2020). Repéré à https://twitter.com/mrmhsn_/status/1292883820744781827
- UNHCR. (2020). National, ethnic, religious and linguistic minorities and indigenous peoples. Repéré à <https://emergency.unhcr.org/entry/44031/ethnic-religious-and-linguistic-minorities-and-indigenous-peoples>
- Urciuoli, B. (2015). La « diversité » comme capital : la re-conceptualisation néolibérale de la différence linguistique et sociale. *Anthropologie et Sociétés*, 39 (3), 91–114. <https://doi.org/10.7202/1034761ar>
- Walton-Roberts, M. (2007). Immigration regionalization in Ontario: policies, practices and realities. *Our Diverse Cities*, 4, 13-19.
- Wulff, M., Carter, T., Vineberg, R., & Ward, S. (2008). Attracting New Arrivals to Smaller Cities and Rural Communities: Findings from Australia, Canada and New Zealand. *International Migration and Integration*, 9(2), 119-124.